Image not found or type unknown

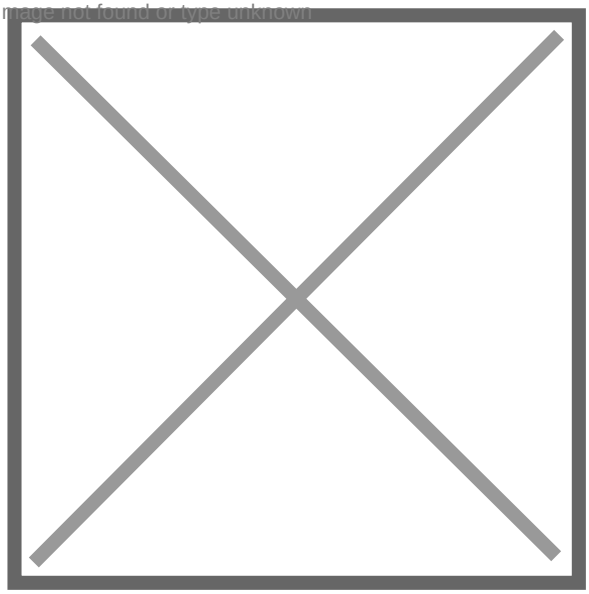

Je dois payer 1 credit que je n ai pas signé

Par **le footeux**, le **19/11/2008** à **23:00**

Bonjour
J ai un petit probleme avec ma banque (BNP) au sujet d un crédit Provisio(reserve d argent) que j ai contracté en janvier 2000 pour 1 somme de 11000 francs a l époque afin d acheter ma voiture. En avril 2004, ma concubine signe 1 contrat pour 1 augmentation de reserve sans mon accord. Contrat signé par le banquier, ma concubine et l emplacement de ma signature vide. Apres le depart de ma concubine, la reserve est passée de 11000 frs a 2800 euros. Apres renseignements aupres de mon banquier, celui ci me certifie que le contrat signé par madame n a pas prit effet car ma signature n etait pas presente sur le contrat. Je lui demande donc pourquoi la reserve est passée de 11000frs a 2800 euros, il me repond qu il nous aurait envoyé des couriers qui, sans reponse de notre part, augmentaient la reserve automatiquement. Je n ai jamais recu ce genre de courier et j ai du mal a croire a sa version. J aurai aimé savoir si je pouvais reclamer quelque chose dans cette affaire puisque je n ai pas signé d augmentation ou si je dois payer seul depuis le depart de madame?
Merci d avance.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés